

COMMUNIQUÉ DE PRESSE /

13 JUILLET 2022

PUBLICATION D'UN RECUEIL DE BONNES PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS AUX ÉLUS LOCAUX : COMMENT S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Dans un contexte d'accélération des effets du changement climatique, l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF), l'Agence régionale énergie climat (AREC, le département Énergie climat de l'Institut Paris Region), et la Direction régionale Ile-de-France de l'ADEME publient un recueil intitulé *Bonnes pratiques et recommandations aux élus locaux : Comment s'adapter au changement climatique ?*

Le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), dont la dernière partie est parue le 4 avril 2022, a réaffirmé la responsabilité des activités humaines sur le réchauffement climatique. L'intensification des impacts du changement climatique en France et en Ile-de-France (vagues de chaleur et d'inondations, sécheresses...) est incontestable et sans précédent. Si l'enjeu de réduction drastique et rapide des émissions de gaz à effet de serre est majeur pour contenir le réchauffement climatique à +1,5 °C à l'horizon 2050, la mise en place de politiques d'adaptation au changement climatique ambitieuses est tout aussi indispensable pour anticiper les impacts du changement climatique et limiter les dégâts éventuels. Une partie de ces politiques d'adaptation ne pourront être efficaces que si elles sont organisées localement.

Afin d'aider les élus locaux à s'emparer des questions d'adaptation au changement climatique, l'Agence régionale énergie climat (AREC – le département énergie climat de l'Institut Paris Region), la Direction régionale Ile-de-France de l'ADEME et l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) ont élaboré un recueil recommandations et de bonnes pratiques avec un groupe d'élus franciliens volontaires.

De nombreux élus locaux sont convaincus de la nécessité d'agir en matière d'adaptation au changement climatique, y compris à une échelle locale. Certains portent des actions concrètes, mais des questions se posent à eux : comment enclencher une telle démarche ? Quels acteurs et structures associer ? Quelles ressources mobiliser ? Quelle méthode adopter ? Pour Rolin Cranoly, maire de Gagny (93) et vice-président de l'AMIF, en charge de la commission transition énergétique, « *il est extrêmement important, pour les maires, de prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans les politiques locales. C'est pourquoi nous avons travaillé, avec ce guide, sur ce qui fonctionne bien et pourquoi* ». Il pointe également la nécessité « *de sensibiliser la population sur ces questions et de changer les pratiques d'aménagement* ».

Des idées d'actions concrètes sont ainsi suggérées et explicitées aux élus locaux : créer des îlots de fraîcheur pour atténuer l'effet d'îlot de chaleur urbain (brumisateurs, végétalisation, voiles d'ombrages...), intégrer le risque climatique dans le plan communal de sauvegarde et aider à la conception de plans de continuité d'activité en cas d'inondation pour les entreprises, développer les échanges de bonnes pratiques dans les plans locaux d'urbanisme (PLU) entre les communes de l'agglomération et organiser un cycle de formation à l'urbanisme durable, ou encore aménager les horaires d'ouverture des lieux de fraîcheur lors d'une canicule. « *Comment construire des logements sociaux et assurer la mixité sociale sans artificialiser plus de terres ? Comment favoriser la densité urbaine sans le faire au détriment des espaces verts ? Par la verticalité ? Cela pousse à réfléchir à ce qu'on veut comme ville : quid des jardins et des squares si l'on doit construire plus de logements ?* » témoigne, dans ce guide, Rolin Cranoly.

CONTACT PRESSE



Émilie Pouch



07 88 32 45 14



epouch@amif.asso.fr

Ce recueil, complété de témoignages vidéo ([ici](#)), est le premier à destination des élus qui a été conçu par des élus. Cette méthode innovante vise à mieux répondre aux besoins concrets sur les territoires, en mettant en valeur les retours d'expériences et les conseils de ceux qui, au contact quotidien des administrés, doivent trouver des solutions concrètes de terrain. Ces recommandations permettront aux élus de dessiner leur propre chemin, car c'est en s'adaptant au mieux aux contraintes de son territoire que l'on pourra définir l'action publique la plus efficace.

Découvrez le recueil de bonnes pratiques et de recommandations sur le site de l'AMIF :

<https://amif.asso.fr/actualites/bonnes-pratiques-et-recommandations-aux-elus-locaux-comment-sadapter-au-changement-climatique/>

Ainsi que la vidéo de présentation du recueil : <https://www.arec-idf.fr/nos-ressources/videos/video-generique-adaptation-au-changement-climatique/>

CONTACT PRESSE



Émilie Pouch



07 88 32 45 14



epouch@amif.asso.fr